



NOOR
International

المرأة في القرآن LA FEMME DANS LE CORAN





• IN THE •
NAME OF
ALLAH



وَإِذَا طَلَّقْتُمُ النِّسَاءَ فَبَلَغْنَ أَجَلَهُنَّ فَأَمْسِكُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ أَوْ
سَرِّحُوهُنَّ بِمَعْرُوفٍ وَلَا تُمْسِكُوهُنَّ ضِرَارًا لِيَتَعْتَدُوا وَمَنْ يَفْعَلْ
ذَلِكَ فَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُ وَلَا تَتَّخِذُوا آيَاتِ اللَّهِ هُزُوعًا وَادْكُرُوا نِعْمَتَ
اللَّهِ عَلَيْكُمْ وَمَا أَنْزَلَ عَلَيْكُمْ مِنَ الْكِتَابِ وَالْحِكْمَةِ يَعِظُكُمْ
بِهِ وَاتَّقُوا اللَّهَ وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿٢٣١﴾

[البقرة: ٢٣١]

Une fois que vous aurez divorcé d'avec vos femmes et qu'elles auront atteint le terme de leur délai, retenez-les avec bonté ou libérez-les avec bonté. Ne les retenez point avec la mauvaise intention de leur faire du tort. Celui qui agit de la sorte se lèse lui-même. Ne prenez pas les versets d'Allah pour objets de dérision. Évoquez la grâce dont Allah vous a comblés, et le Livre et la Sagesse qu'Il a fait descendre sur vous en guise d'enseignement. Et craignez Allah, car Allah Sait parfaitement Toute chose.

(sourate 2, Al Baqarah, La Vache, verset 231)

ICÔNES D'INTERACTION - CLIQUEZ SUR

